

Règlement intérieur du Cercle Cycliste Châtillonnais

Saison 2017

Le présent règlement prévaut sur tout autre règlement antérieur. Il définit le fonctionnement du C.C.C. en 2017 pour les coureurs des différentes catégories. Il établit les règles internes pour les points suivants :

[Adhésion au Club](#)
[Obligations du membre à l'égard du C.C.C.](#)
[Réunions](#)
[Activité des coureurs](#)
[Informations épreuves, engagements & résultats](#)
[Entraînements collectifs](#)

[Equipements](#)
[Remboursement des frais engagés lors des déplacements commandités par le club](#)
[Primes Club](#)
[Mutations](#)
[Annexe 1 : Equipement du coureur](#)

1. Adhésion au Club

La qualité de membre du C.C.C. est acquise dès lors qu'il est à jour du règlement du montant de sa licence (suivant sa catégorie), de sa cotisation annuelle (10 € pour l'année 2015) et qu'il est agréé par le Comité de Direction.

2. Obligations du membre à l'égard du C.C.C.

Le coureur doit **en priorité** participer aux épreuves organisées par le C.C.C.. Il doit avoir un comportement correct avec les organisateurs et commissaires, et doit œuvrer pour porter au plus haut les couleurs du club. Le cycliste doit avoir un vélo **propre** et **porter la tenue du club** (*propre*) en **compétition, sur les podiums, comme lors des entraînements collectifs.**

Il doit aussi :

- ✓ Se conformer à la réglementation F.F.C.
- ✓ Respecter les décisions de son encadrement
- ✓ Respecter adversaires et partenaires
- ✓ Refuser toute forme de violence et de tricherie
- ✓ Etre maître de soi en toute circonstance
- ✓ Etre loyal dans le sport (et dans la vie)
- ✓ Etre exemplaire, généreux et tolérant.

Chaque membre du CCC (ou son représentant légal) doit obligatoirement venir aider au minimum 1 fois à une manifestation du CCC dans l'année. Un planning des besoins sera établi en début d'année 2017, chacun pourra alors s'inscrire sur la ou les manifestations souhaitées.

Cette participation est valable pour les 5 courses FFC et les 2 courses FSGT du CCC prévues en 2017 ; elle ne comprend pas les courses où le CCC est support FFC pour d'autres associations.

Afin de rendre cette participation obligatoire :

_ un chèque de caution de 50 euros sera demandé lors de la souscription de la licence.

_ chaque licencié majeur (FFC et FSGT) devra obligatoirement participer à une manifestation par an: mise en place du matériel, buvette, signaleur, démontage, rangement.

_ Dans le cas où le licencié ne participe pas, le CCC encaisse le chèque en fin de saison ou s'il ne s'est pas inscrit sur le calendrier d'inscription qui sera envoyé en début de saison.

3. Réunions

Le C.C.C. organise pour l'ensemble de ses membres (*cyclistes adultes, parents et dirigeants*) 2 réunions mensuelles : les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois à la « salle Ripasson », à l'espace Bel Air de Châtillon à 20 h 30 (*participation vivement recommandée le 1^{er} mardi du mois*). Dates pour 2017 : 03/01, 17/01, 07/02, 21/02, 07/03, 21/03, 04/04, 18/04, 02/05, 16/05, 06/06, 20/06, 04/07, 18/07, 01/08, 22/08, 05/09, 19/09, 03/10, 17/10, 07/11, 21/11, 05/12, 19/12.

L'école de cyclisme organise avec les parents une réunion par mois : le 3^{ème} mardi du mois, à la « salle Ripasson », à l'espace Bel Air de Châtillon à 20 h 30, pour organiser les déplacements en compétition de l'école, faire le bilan des courses, évoquer les problèmes. **La participation des parents est indispensable.** Dates pour 2017 : 17/01, 21/02, 21/03, 18/04, 16/05, 20/06, 18/07, 22/08, 19/09, 17/10, 21/11, 19/12.

Le Comité de Direction se réunit les 1^{er} mardis de chaque trimestre à la « salle Ripasson », à l'espace Bel Air de Châtillon à 20 h 30 **participation obligatoire.** Dates pour 2017 : 03/01, 04/04, 04/07, 03/10.

Dirigeant	Cycliste	Junior	Cadet	Minime	Ecole de cyclisme
		le 3 ^{ème} mardi du mois, à la « salle Ripasson », à l'espace Bel Air de Châtillon à 20h30			
les 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardis du mois à la « salle Ripasson », à l'espace Bel Air de Châtillon à 20 heures 30					
Comité de Direction					
Le 1er mardis de chaque trimestre à la « salle Ripasson », à l'espace Bel Air de Châtillon à 20 heures 30					

4. Activité des coureurs.

L'activité des coureurs est réglementée selon les catégories ; si le tableau ci-dessous n'est pas respecté le coureur s'expose à des sanctions de la part de la **Fédération à laquelle le coureur est affilié.** Des correspondants coureurs, internes au club sont désignés par catégorie.

Fédération	FSGT	Fédération Française de Cyclisme					
Catégorie	Toutes	1 – 2 – 3	Pass Cyclisme	Junior	Cadet	Minime	Ecole de cyclisme
Nombre maximum d'épreuves annuelles	/	/	/	/	/	/	20
Jours de course autorisés	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours	Mercredis, samedis, dimanches et jours fériés			1 seule course par semaine
				Plus les lundis en juillet et août	Interdit de courir 2 jours consécutifs		
Correspondants ⁽¹⁾	Thierry VOLLAND e-mail : ccc@chatillon-sur-chalaronne.net						

5. Informations épreuves, engagements & résultats

Pour s'engager pour une course de la **Fédération Française de Cyclisme** les inscriptions sont demandées sur le site internet du club. www.cc-chatillon.fr ensuite les responsables feront les engagements sur le site FFC. Le montant des engagements est directement réglé par le club.

Pour les courses **non terminées** le montant des engagements sera à **rembourser** au club, toutefois pour les courses en 1^{ère} catégorie seulement la **moitié** du montant de l'engagement sera demandé. En début de saison un chèque de garantie (*non encaissé*) de 70 Euros sera demandé à chaque coureur, il lui sera restitué en fin de saison après régularisation des engagements.

Pour les courses **FSGT** ils se font au départ de la course le club prendra en charge les engagements pour les championnats.

Exceptionnellement pour certaines épreuves (*non concernées ci-dessus*) et sur décision du conseil d'administration il sera opéré le remboursement total ou partiel des engagements.

Aucun engagement ne sera annulé après clôture des engagements sur internet (perte du montant de l'engagement) sans motif valable (le coureur se trouvera dans le cas de la course non terminée et donc son engagement sera à rembourser au club).

Rappel : Les engagements sur internet sont clos (**3 jours francs avant l'épreuve**) ; il est donc impératif de faire vos demandes sur le site du club www.cc-chatillon.fr **8 jours** avant l'épreuve. Pour les épreuves organisées par le **C.C.C. il faut aussi s'engager.**

Les informations pour les compétitions sont disponibles sur internet (www.ffc-rhonealpes.com ou www.ffcbourgogne.com) ou auprès du correspondant ou lors de chaque réunion.

Les résultats des cyclo-sportives doivent être transmis sous 48 heures au correspondant⁽¹⁾.

6. Entraînements collectifs

Dans la mesure du possible les cyclistes doivent participer aux entraînements collectifs qui sont organisés par le **C.C.C.** (*voir tableau ci-dessous*). **Le casque et les gants sont obligatoires !** Les cyclistes non casqués, non gantés ou sans licence de l'année en cours ne pourront pas prendre part à l'entraînement. Les parents doivent venir chercher leurs enfants (*moins de 12 ans*) à la fin de l'entraînement, selon l'heure annoncée par le ou les éducateurs présents.

Lors des entraînements collectifs, des groupes de niveau sont mis en place ; chacun des membres du groupe devra faire les efforts nécessaires pour ne pas freiner la progression du groupe (*être assidu et appliquer les consignes de travail*), par respect pour les autres membres du groupe. Les cyclistes peuvent changer de groupe ou être changés de groupe de niveau (*pour les compétiteurs*) si l'encadrement le juge nécessaire. En outre le **code de la route** doit être respecté par tous (*les adultes comme les jeunes*). Les groupes ne doivent pas excéder la **dizaine** de coureurs d'un seul bloc (*problème de sécurité ; l'idéal 7 coureurs*) : si lors d'exercices (*pour les compétiteurs*) des cyclistes sont « lâchés » ils seront attendus par le responsable du groupe à l'intersection suivante. Les responsables de groupe doivent veiller au respect de ces règles élémentaires pour la sécurité de tous.

	Poussins 7 à 8 ans	Pupilles 9 à 10 ans	Benjamins 11 à 12 ans	Minimes 13 à 14 ans	Cadets 15 à 16 ans	Juniors 17 à 18 ans	Seniors compétition	Tous les seniors
Mardi								A 14 heures RV route de Thoisy
Mercredi			A 14 heures RV au parking de la piscine	A 14 heures RV au parking de la piscine	A 14 heures RV au parking de la piscine	A 14 heures RV au parking de la piscine	A 14 heures RV au parking de la piscine	
Jeudi								A 14 heures RV route de Thoisy
Samedi	De 14 à 16 heures RV au parking de la piscine	De 14 à 16 heures RV au parking de la piscine	De 14 à 16 heures RV au parking de la piscine	De 14 à 16 heures RV au parking de la piscine	De 14 à 16 heures RV au parking de la piscine	De 14 à 16 heures RV au parking de la piscine	De 14 à 16 heures RV au parking de la piscine	A 14 heures RV au parking de la piscine Hiver
Dimanche					Janvier -février A 9 heures RV aux halles	Janvier -février A 9 heures RV aux halles	Janvier -février A 9 heures RV aux halles	A vérifier sur calendrier

7. Equipements

Le **C.C.C.** fournit :

à chaque licencié, un équipement (*valeur 90 Euros*) composé d'un maillot manches courtes et d'un cuissard court contre un chèque de **45 Euros**.

En cas de chute lors d'une épreuve, tout ou partie de l'équipement (bonneterie) sus cité pourra être échangé dans la mesure des disponibilités, par retour de l'équipement détérioré de l'année en cours, auprès du membre correspondant.

8. Remboursement des frais engagés lors des déplacements commandités par le club

La prise en charge des frais de déplacement est à solliciter auprès du Président ou du Trésorier. Ils couvrent les frais d'autoroute, de carburant, d'hébergement, de restauration lors des déplacements. Chaque remboursement ne se fera que sur justificatif. Le montant total des frais de déplacement du club ne pourra en tout état de cause excéder la somme de 500 Euros pour la saison 2015.

9. Primes Club

Route

Le C.C.C. accorde des « primes club » en fonction des places obtenues lors des épreuves dites « Course » (avec grille de prix) selon les grilles de prix F.F.C. de référence pour chaque catégorie. Ces grilles de référence sont déterminées dans le tableau ci-dessous. Elles seront versées en fin de saison.

NB : La catégorie est celle de l'épreuve et non celle du coureur. (ex : une fille cadette qui dispute une épreuve avec les minimes garçons touchera la prime club liée à une épreuve minime. Un junior qui dispute une épreuve 1 - 2 touchera la prime club liée à une épreuve 1 - 2).

Catégorie	1 - 2 Grille de référence : 459/20	2 - 3 & junior Grille de référence : 381/20	3 & Junior Grille: 305/20	Cadet Grille: 152/10	Minime Grille : 122/10
Place réalisée	1 ^{er} ⇒ 160 Euros du 2 ^{ème} au 15 ^{ème} ⇒ prix de la grille F.F.C.	1 ^{er} ⇒ 110 Euros du 2 ^{ème} au 15 ^{ème} ⇒ prix de la grille F.F.C.	15 premiers prix de la grille F.F.C.	10 premiers prix de la grille F.F.C.	10 premiers prix de la grille F.F.C.
				Féminine Grille: 47/5	Féminine Grille: 30/4
				5 premières prix de la grille F.F.C.	5 premières Prix de la grille F.F.C.
	Une prime supplémentaire de 16 Euros sera attribuée à chacun des coureurs ayant participé à l'obtention d'une coupe par équipe.	Une prime supplémentaire de 12 Euros sera attribuée à chacun des coureurs ayant participé à l'obtention d'une coupe par équipe.	Une prime supplémentaire de 8 Euros sera attribuée à chacun des coureurs ayant participé à l'obtention d'une coupe par équipe.		

Une grille spéciale de prix a été étudiée pour les titres :

	1 - 2	3 & Junior	Pass Cyclisme & Master	Cadet	Minime
Départemental individuel		60 Euros	40 Euros	32 Euros	24 Euros
Régional par équipe	320 Euros/équipe	160 Euros/équipe	128 Euros/équipe		
Régional individuel	320 Euros	160 Euros	80 Euros	64 Euros	48 Euros
National par équipe	640 Euros /équipe				
National individuel	640 Euros	320 Euros	160 Euros	128 Euros	96 Euros

Piste

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
Championnat régional ⁽¹⁾	80 Euros	48 Euros	24 Euros	16 Euros	8 Euros
Championnat régional ⁽²⁾	60 Euros	36 Euros	18 Euros	12 Euros	6 Euros

⁽¹⁾ Pour les titres individuels

⁽²⁾ Pour les titres par équipe, montant de la prime par coureur

Rendez vous Piste

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
Régionaux	15 Euros	11 Euros	8 Euros	7 Euros	6 Euros
Juniors	10 Euros	7 Euros	5 Euros	4 Euros	3 Euros
Cadets	8 Euros	5 Euros	4 Euros	3 Euros	2 Euros
Minimes	5 Euros	4 Euros	3 Euros	2 Euros	1 Euro
Féminines	8 Euros	5 Euros	4 Euros	3 Euros	2 Euros
Masters	8 Euros	5 Euros	4 Euros	3 Euros	2 Euros

10. Mutations

En cas de mutation (demande à envoyer au Président par courrier avec A.R.) le club versera l'intégralité des sommes dues (Primes club et prix F.F.C., moins les éventuelles amendes) à la restitution de l'équipement au C.C.C.

ATTENTION ! Les cyclistes n'ayant pas renouvelés leur licence FFC ou FSGT au 01/01/2017 ne sont plus couverts par l'assurance de la fédération correspondante à compter de cette date.

Les cyclistes non assurés par une fédération ne peuvent pas prendre part aux entraînements collectifs.

*Dates des réunions pour l'école de cyclisme, minimes et cadets
20 heures 30 salle Ripasson à l'espace Bel Air à Châtillon les 3^{ème} mardis du mois*

Mardi 17 janvier 2017	Mardi 16 mai 2017	Mardi 19 septembre 2017
Mardi 21 février 2017	Mardi 20 juin 2017	Mardi 17 octobre 2017
Mardi 21 mars 2017	Mardi 18 juillet 2017	Mardi 21 novembre 2017
Mardi 18 avril 2017	Mardi 22 août 2017	Mardi 21 décembre 2017

La participation des parents est indispensable.

Equipement du coureur

Désignation	Course			Entraînement		
	Ecole	Minime	Cadet	Ecole	Minime	Cadet
Vélo	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.
Pompe				Oblig.	Oblig.	Oblig.
Nécessaire à réparation				Oblig.	Oblig.	Oblig.
Casque	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.
Gilet de sécurité				Oblig.	Oblig.	Oblig.
Maillot de la saison en cours	Oblig.	Oblig.	Oblig.			
Cuissard de la saison en cours	Oblig.	Oblig.	Oblig.			
Licence	Oblig.	Oblig.	Oblig.			
4 épingles de nourrice pour dossard	Oblig.	Oblig.	Oblig.			
2 Euros (caution dossard)	Oblig.	Oblig.	Oblig.			
5 Euros (frais d'engagement)		Oblig.	Oblig.			
Gants	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.
Chaussettes	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.
Chaussures	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.
Bidons		Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.
Pâtes de fruits		X	X			
Pommade chauffante/relaxante		X	X			
Serviette éponge	X	X	X			
Casquette	X	X	X	X	X	X
Lunettes	X	X	X	X	X	X
Tee-shirt	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.	Oblig.
Coupe vent ou imperméable				X	X	X
Couvre chaussures				X	X	X
Jambières				X	X	X
Manchettes				X	X	X
Maillot manches longues				X	X	X
Maillot saison précédente				Oblig.	Oblig.	Oblig.
Cuissard saison précédente				Oblig.	Oblig.	Oblig.
En-cas à base de céréales				Oblig.	Oblig.	Oblig.
Cuissard long				X	X	X
Veste thermique				X	X	X

*En **compétition** ou à l'**entraînement**, le coureur doit arriver en tenue civile et se changer sur place. Si exceptionnellement il arrive déjà en tenue de coureur, il doit avoir dans son sac **une tenue civile de rechange**.*

Commission	Sous-section	Responsable	Courriel	Téléphone
Relations FFC	Organisation	Thierry Volland	ccc@chatillon-sur-chalaronne.net	04 74 98 38 90
		Daniel Gillet		04 74 67 97 03
	Administratif	David Tissot	c.c.chatillonnais@free.fr	03 85 36 35 94
Relations FSGT	Organisation	Gérard Dutang	gerard.dutang@orange.fr	04 74 55 32 22
	Administratif	Gérard Dutang	gerard.dutang@orange.fr	04 74 55 32 22
Compétition route	Féminine	<i>En cours</i>		
	Senior			
	Junior	Czajkowski Maxime	czajkowski.maxime@laposte.net	
	Cadet			
	Ecole de cyclisme	Fred Lafarge	marylene.cortial@hotmail.fr	06 78 23 66 23
David Tissot	david-tissot@wanadoo.fr	06 77 18 93 64		
Compétition cyclo-cross	Toutes catégories	Vincent Jarnet	vincentjarnet@yahoo.fr	04 74 55 72 08
Cyclo-sport		Gérard Dutang	gerard.dutang@orange.fr	04 74 55 32 22
Cyclo-tourisme	Week-end	Pascal Collovray	pascal.collovray@wanadoo.fr	04 74 55 07 68
	Raid	Pascal Collovray	pascal.collovray@wanadoo.fr	04 74 55 07 68
	Journée détente	Jean-Louis Jarnet	jlljarnet@orange.fr	04 74 55 65 41
Sécurité		Franck Perret	franck.perret0641@orange.fr	04 74 50 09 96
		Daniel Gillet		04 74 67 97 03
Matériel		Franck Perret	franck.perret0641@orange.fr	04 74 50 09 96
		Gilbert Gimaret	gilbert.gimaret@orange.fr	04 74 55 25 65
Manifestations		Philippe Gaudet	sandrinegaudet@sfr.fr	04 74 22 21 83
		Jean-Louis Jarnet	jlljarnet@orange.fr	04 74 55 65 41
	Téléthon	Jean-Paul Boulachon	jean-paul.boulachon@club-internet.fr	04 74 67 73 56
Stages	Espagne	<i>En cours</i>	c.c.chatillonnais@free.fr	03 85 36 35 94
	Jeunes	David Tissot	david-tissot@wanadoo.fr	06 77 18 93 64
	FFC	<i>En cours</i>	c.c.chatillonnais@free.fr	03 85 36 35 94
Sponsors	Cases publicitaires	Sylvain Feyeux	s.feyeux@wanadoo.fr	06 78 34 37 29
	Espace Véhicule			
	Espace tenue			
Résultats, presse		Jean-Louis Jarnet	jlljarnet@orange.fr	04 74 55 65 41
Internet		Cédric Mallatrait	c.c.chatillonnais@free.fr	
Mairie		David Tissot	c.c.chatillonnais@free.fr	06 77 18 93 64
		Gérard Dutang	gerard.dutang@orange.fr	04 74 55 32 22
		Jean-Louis Jarnet	jlljarnet@orange.fr	04 74 55 65 41
Conseil Général		David Tissot	c.c.chatillonnais@free.fr	06 77 18 93 64
		Gérard Dutang	gerard.dutang@orange.fr	04 74 55 32 22
		Jean-Louis Jarnet	jlljarnet@orange.fr	04 74 55 65 41